

Modalités de déroulement du débat public sur le projet LGV PACA

Pour préparer le débat public, la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) a sollicité 90 acteurs concernés et 40 contributions écrites ont été remises par ces derniers. Une cinquantaine de rencontres avec ces acteurs ont également été organisées.

Sur l'ensemble de ces bases, la CPDP a décidé le déroulement du débat public suivant :

Le champ du débat public et les problématiques soulevées

- **Opportunité du projet : améliorer les déplacements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**
Problématiques soulevées :
 - Les besoins de déplacements à l'horizon 2020
 - L'accès au Var et aux Alpes Maritimes
 - Les liaisons entre les métropoles régionales
 - L'Arc méditerranéen entre l'Italie et l'Espagne
 - Le développement durable de la région
- **Objectifs du projet : créer une nouvelle liaison ferroviaire à grande vitesse entre Marseille, Toulon et Nice**
Problématiques soulevées :
 - Relier Nice et Toulon au réseau ferroviaire européen à grande vitesse,
 - Développer l'offre TER, les liaisons entre les modes de transport et le transport ferroviaire de marchandises,
 - Améliorer le développement local : économique, touristique et agricole, tout en respectant l'environnement et le cadre de vie de la région.
- **Caractéristiques du projet : comparer les différents scénarios proposés par RFF en termes de :**
Problématiques soulevées :
 - Services rendus : fréquences dessertes, nouvelles gares et connexions avec les autres modes de transports,
 - Enjeux socio-économiques, environnementaux, fonciers et d'urbanisme,
 - Articulation avec le développement territorial et les autres projets d'infrastructures,
 - Coût, financement et délais.

Les publics concernés

- *les usagers potentiels,*
- *les usagers des autres moyens de transport (TER, route, avion, mer et marchandises),*
- *les riverains concernés suivant les scénarios,*
- *le public intéressé par les aspects économiques, sociaux, environnementaux du projet ou du débat public.*

Les documents d'information

- le **dossier du débat**, évolutif, comprend :
 - la **présentation du débat public par la CPDP** (6 pages) : N°1 du Journal du Débat sur le rôle et l'organisation de la CPDP, les premières questions soulevées, les modalités de déroulement du débat public, les outils d'information et les moyens de participation mis à la disposition du public,
 - le **dossier du maître d'ouvrage par RFF** (140 pages) présentant l'opportunité et les objectifs (Pourquoi ?), les caractéristiques du projet ainsi que les solutions étudiées (Comment et où ?). Un **document de synthèse** (8 pages) pour une diffusion plus large,
 - les **cahiers d'acteurs** (4 pages maximum) publiés par la CPDP à partir des contributions écrites des acteurs, présentant leurs avis, positions et propositions,
 - des études et documents complémentaires.
- le **Journal du débat**, publié et diffusé par la CPDP, permet d'annoncer et d'accompagner son déroulement et de présenter ses différentes phases, les synthèses des réunions publiques et l'avancée des débats (5 numéros).

Les moyens de diffusion de l'information mis en œuvre par la CPDP

- un **accueil dans les locaux de la CPDP à Marseille, Toulon et Nice**, sur rendez-vous, avec mise à disposition du dossier du débat, des journaux du débat et de toutes les études réalisées par le maître d'ouvrage.
Un accueil personnalisé par le maître d'ouvrage, sur rendez-vous, dans les locaux de la CPDP.
- un **site Internet** (www.debatpublic-lgvpaca.org) mettant à disposition les documents soumis au débat (en ligne avec téléchargement ou demande d'une version papier par courriel), le calendrier des réunions et leur compte rendu, ainsi qu'un **système de questions / réponses**, un forum de discussion et un dialogue en ligne avec des acteurs et experts.
- une **diffusion par courriel** avec lien électronique vers le site internet de la CPDP à toutes les entreprises et administrations de la région pour une diffusion de l'information à leurs salariés.
- un **numéro vert** pour demander l'envoi du dossier du débat et des journaux du débat, prendre connaissance des réunions publiques.
- un **système de carte T** pour demander le dossier du débat ou s'abonner à l'actualité lors de la phase de mise à disposition de l'information, puis poser une question, donner son avis ou faire des propositions lors du débat public, à diffuser :
 - dans les deux premiers numéros du Journal du Débat largement distribués,
 - sur le site internet de la CPDP.
- des **expositions itinérantes** présentant le débat public et le projet dans les gares et les aéroports et en rotation dans les préfectures et les mairies des principales collectivités concernées,
- des **distributions, par du personnel formé, des documents d'information du débat (Journal du débat, synthèse du maître d'ouvrage)** dans les gares, les aéroports, et les lieux de passage des collectivités concernées.
- des **affichettes** dans les lieux publics des communes pour annoncer les différentes réunions.

- des actions spécifiques auprès des **scolaires et des étudiants**.
- des **relations presse** avec les principaux supports écrits et audiovisuels et des **partenariats** pour la diffusion d'information par les journaux des collectivités territoriales et les acteurs.

Les moyens de participation du public

En plus des contributions écrites et du **système de questions/réponses** (sur Internet et cartes T) la CPDP met en œuvre pour la participation et l'expression du public **30 réunions publiques** ouvertes à tous et dont l'entrée est libre :

- **3 réunions générales de lancement** à Nice (3 mars), Toulon (8 mars) et Marseille (10 mars) sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet,
- **des séances d'auditions publiques** pour les différents acteurs (élus, associations, organisations socioprofessionnelles, organismes techniques, experts et grand public) à Toulon (14 mars), Nice (17 mars) et Marseille (22 mars),
- **8 réunions thématiques** sur les problématiques soulevées par le projet :
 - La LGV Paca et l'arc méditerranéen (29 mars à Marseille)
 - La LGV Paca et le développement territorial de la région (31 mars à Nice)
 - La LGV Paca et le développement des transports régionaux (5 avril à Aix en Provence)
 - La LGV Paca et les milieux naturels, les risques, les nuisances (7 avril à Mouans-Sartoux)
 - La LGV Paca et les enjeux fonciers et d'urbanisme (12 avril à Draguignan)
 - La LGV Paca et le développement des transports régionaux (13 avril à Cannes)
 - La LGV Paca et les transports de marchandises (14 avril à Saint Raphaël)
 - La LGV Paca et l'environnement, l'agriculture, les paysages, le patrimoine (18 avril à Toulon)
- des **ateliers pédagogiques** (en fonction de la demande) : atelier sur le **financement de la LGV PACA** à Marseille (25 mai)
- **16 réunions de proximité** dans les principales collectivités concernées pour l'information et l'expression du public : **Antibes** (19 avril), **Menton** (21 avril), **Aubagne** (26 avril), **Cannes** (28 avril), **Cuers** (3 mai), **Le Beausset** (10 mai), **Nice** (12 mai), **Grasse** (18 mai), **Marseille** (19 mai), **Aix en Provence** (24 mai), **Cagnes sur Mer** (26 mai), **Brignoles** (30 mai), **Draguignan** (31 mai), **Toulon** (1^{er} juin), **St Raphaël** (2 juin), **La Roquebrussanne** (date à venir)
- **3 réunions de synthèse et de bilan** à Nice (9 juin), Toulon (14 juin) et Marseille (16 juin).

Les lieux des réunions publiques

- Marseille, Aix en Provence, Aubagne,
- Toulon, Le Beausset, Cuers, Brignoles, Draguignan, Saint Raphaël, La Roquebrussanne
- Nice, Grasse, Mouans-Sartoux, Cannes, Cagnes sur mer, Menton, Antibes.

Le calendrier prévisionnel du débat public

- **5 mai 2004** : décision de la CNDP d'organiser un débat public sur le projet LGV PACA de mai à décembre 2004 : préparation du débat public par la CPDP avec les acteurs.
 - **2 février 2005** : décision de la CNDP d'accuser réception du dossier support du maître d'ouvrage suffisamment complet. La CNDP fixe également le calendrier et les modalités de déroulement du débat public sur proposition de la CPDP. **Dates du débat : 21 février – 21 juin**
 - **21 février à début Mars: phase de mise à disposition de l'information**, avec :
 - 3 et 4 février : 3 conférences de presse à Marseille, Toulon et Nice sur l'objet, les dates, les modalités de déroulement du débat public,
 - l'envoi du dossier du débat aux acteurs concernés (2000 exemplaires),
 - l'édition du N°1 du Journal du débat sur la présentation du débat public avec carte T pour demande des documents du débat : distribution en boîte aux lettres (800.000 ex.) sur les couloirs de passage des différents scénarios de RFF, hors grandes villes où d'autres modes de diffusion sont privilégiés, encarté dans la presse régionale (500.000 ex.), diffusion par courriel, tractage (250.000 ex.) avec stands et présentoirs dans les lieux publics (gares, aéroports, lieux de passage et de vie),
 - des partenariats avec les journaux des collectivités territoriales et autre acteurs,
 - la mise en ligne du site internet,
 - l'accueil du public dans les locaux de la CPDP pour la consultation des études réalisées par le maître d'ouvrage.
 - **Début Mars à mi Avril (1 mois et demi) : première phase du débat public pour la diffusion de l'information**, diffusion active du dossier du débat avec :
 - le tractage pour l'annonce des réunions publiques avec des stands et présentoirs,
 - l'édition du N°2 du Journal du débat sur l'avancement du débat public (synthèse des réunions de lancement) avec carte T pour poser une question, donner son avis ou faire des propositions : distribution aux acteurs et abonnés et par tractages (250.000 ex.) dans lieux publics (gares, aéroports, lieux de passage et de vie) (mi-mars),
 - la mise en place du système de questions / réponses, du forum sur Internet et du dialogue en ligne.
- Pour cette phase la CPDP organisera :
- les 3 réunions publiques générales de lancement,
 - les auditions publiques des acteurs,
 - les 8 réunions thématiques,
 - des ateliers pédagogiques.
- **Mi avril à début juin (1 mois et demi) : deuxième phase pour la participation au débat** sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet comprenant :
 - les 13 réunions de proximité ,
 - l'édition des N°3 et 4 du Journal du débat (30.000 ex.) sur l'avancement du débat public (synthèses des réunions), diffusés aux acteurs et abonnés (mi-avril et mi-mai).
 - **Début juin au 21 juin (1 mois)** : 3 réunions publiques de synthèse du débat public et N°5 du Journal du débat (30.000 ex.) sur les positions à la fin du débat, diffusé aux acteurs et abonnés.
 - **Fin juillet** : publication du compte rendu du président de la CPDP et du bilan du président de la CNDP.
 - **Fin octobre** : publication par le maître d'ouvrage des principes et des conditions de poursuite du projet.